# HONORAIRES D'AGENCE TTC AU 01/01/2023



## **TRANSACTION**

Ρ	rix	de	y S	en	te	:

De 01 à 55 000€	10% TTC
De 55 001 à 65 000€	9% TTC
De 65 001 à 100 000€	8,5% TTC
De 100 001 à 150 000€	8% TTC
De 150 001 à 300 000€	7% TTC
De 300 000 à 500 000€	6% TTC
Au-delà de 500 001€	5% TTC

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

### LOCATION

- 1 Montant des honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail :
- -10€ TTC / M² habitable
- 2 Montant des honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée à hauteur de :
- 3€ TTC / M² habitable quelle que soit la zone concernée

Avenant en cours de bail : 208,33€ HT soit 250€ TTC

#### **GESTION LOCATIVE**

-Honoraires HT : 6,69%, sur toutes les sommes encaissées pour un lot. (Pour plusieurs lots un devis sera fait)

-Représentation aux assemblés générales : 40€ TTC

-Aide à la déclaration des revenus fonciers : 60€ TTC

-Garantie des loyers impayés HT : 1,67 %

#### **SYNDIC**

-Honoraires HT : 150€ par lot soit 180€ TTC selon le contrat du décret du 26 mars 2015

-Proposition de devis selon configuration de l'immeuble

-Etat daté 250€ HT soit 300€ TTC

Taux TVA 20% en vigueur

14 Rue Edmond Costedoat 33000 BORDEAUX Tél : 05 57 95 08 08 contact@cabinetlouis.fr

www.cabinetlouis.fr

Carte professionnelle N° 3301 2018 000 024 477 délivrée par le CCI de bordeaux-Gironde

Garantie financière GALIAN : 12460 T S.A.R.L au capital de 45 734,71€

N° TVA intracommunautaire: FR32317327682

N° Siret: 317 327 682 00033